

Qualité de vie en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Logement, emploi, revenus et cadre de vie différencient les territoires

Séminaire PLUI
Vendredi 23 juin 2017

*Stéphanie DURIEUX,
Chargée d'études, Insee*

*Alexandre GAUTIER,
Directeur du Service Etudes et Diffusion, Insee*



Qu'est-ce que la qualité de vie ?

Commission Stiglitz

Occuper un
emploi

Habiter un logement
confortable

Être éloigné des
équipements et services
de la vie courante

Pratiquer
un sport

Vivre dans une
zone polluée

Disposer d'un
revenu suffisant

La qualité de vie revêt de multiples facettes,
dépendantes des situations individuelles ou du cadre de vie

Le choix de l'EPCI comme maille d'étude

- Certaines régions : choix du territoire de vie
- Certaines régions : choix de l'EPCI

PACA : choix de l'EPCI

Choix du Conseil régional d'un zonage politique pour permettre l'action des décideurs publics

En Paca, le soleil ne suffit pas !

De nombreux atouts, comme :

- de nombreux espaces naturels
- des salaires plutôt élevés
- une très bonne accessibilité aux équipements et services

Certaines fragilités, comme :

- un chômage prégnant
- des conditions de vie parfois difficiles
- des écarts d'emploi et de salaires hommes-femmes marqués
- une situation des jeunes difficile

Et au sein de la région Paca,

La qualité de vie est-elle différente selon les territoires ?

- selon que l'on réside sur le littoral, dans l'arrière-pays ou en montagne ?

- selon que l'on habite en zone urbaine, périurbaine ou isolée ?

► Nous avons étudié la qualité de vie au niveau des 80 intercommunalités 2016 de Paca

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la qualité de vie de la population...

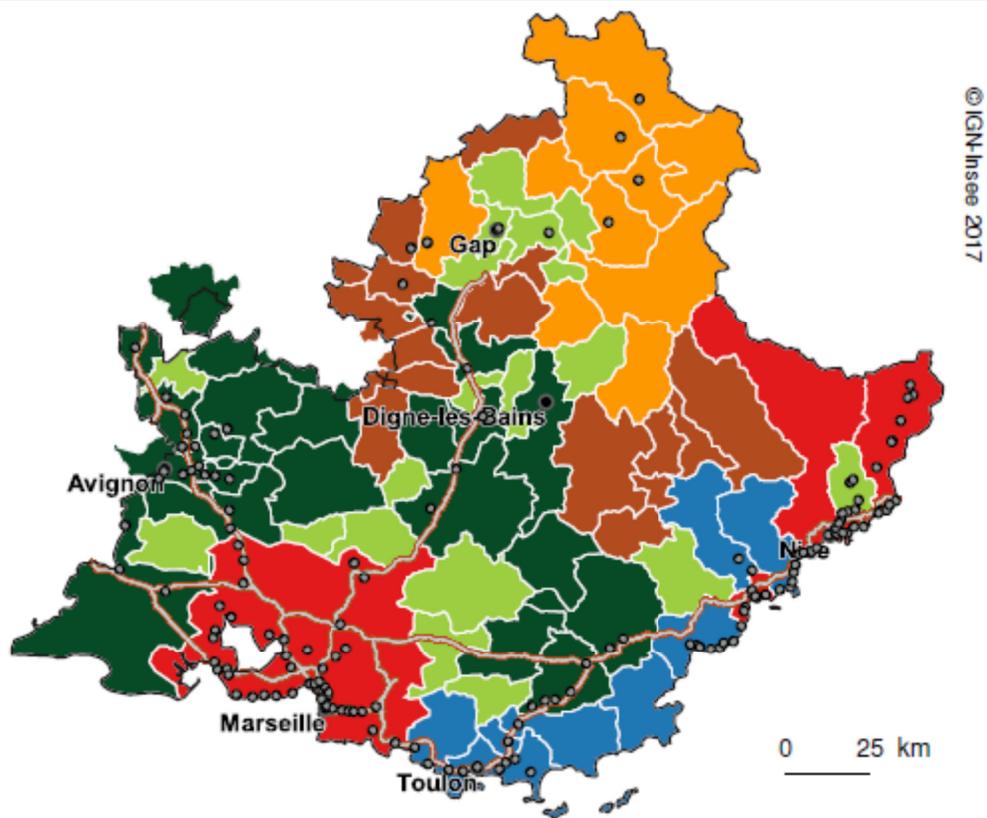
... est très variable d'un territoire à l'autre

et largement déterminée par 4 facteurs :

- le logement
- l'emploi
- les revenus
- le cadre de vie

*Facteurs
individuels*

En Paca, 6 groupes d'EPCI aux caractéristiques proches



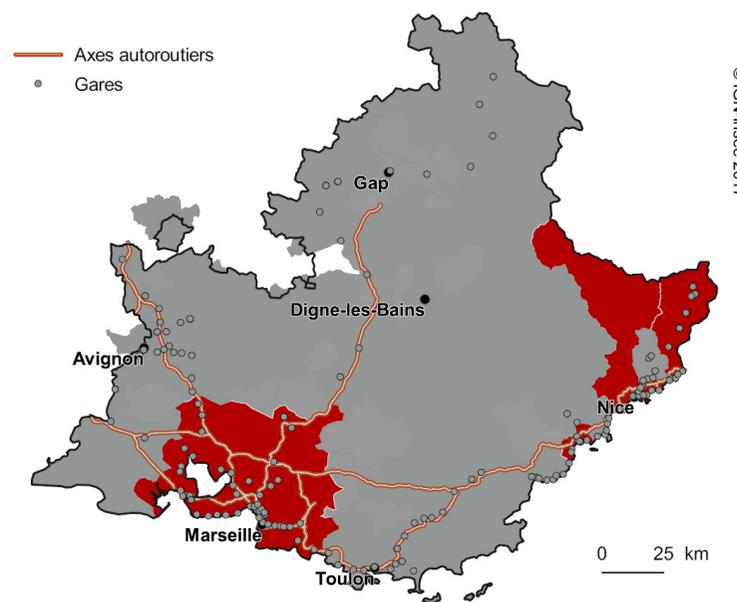
- Territoires "métropolitains" avec des indicateurs de qualité de vie contrastés
 - Territoires du littoral varois et azuréen au coût de l'immobilier élevé
 - Territoires de l'arrière-pays attractifs à caractère périurbain
 - Territoires de l'arrière-pays où l'accès à l'emploi est difficile
 - Territoires de montagne à forte activité touristique
 - Territoires de montagne enclavés dont la population est exposée aux fragilités sociales
- Axes autoroutiers
- Gares ferroviaires

Les territoires « métropolitains » avec des indicateurs de qualité de vie contrastés

- Population jeune et diplômée
- Salaires élevés
- Nombreux espaces verts

- Ménages plus exposés à la précarité
- Logements plus souvent sur-occupés
- Coût d'achat d'un appartement élevé

2 métropoles :
Aix-Marseille Provence et Nice Côte d'Azur
2 communautés d'agglomération :
Pays de Lérins et Riviera française
2 615 600 habitants



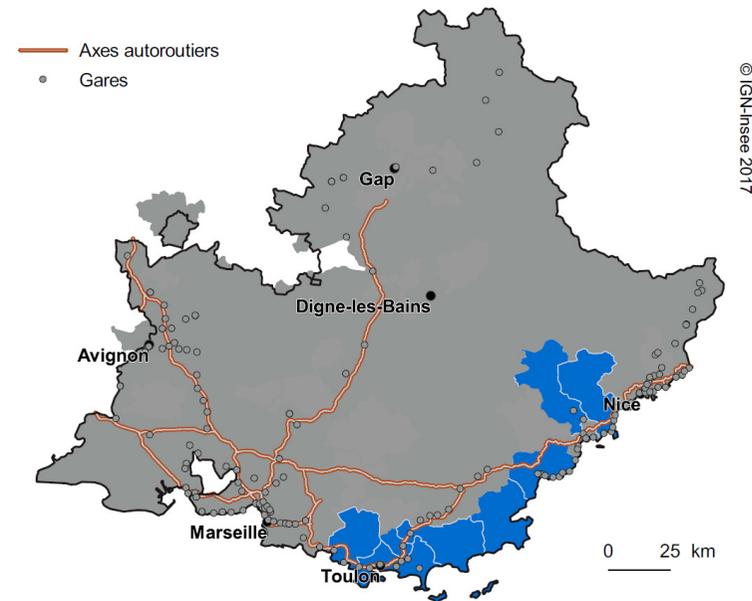
Les territoires du littoral varois et azuréen au coût de l'immobilier élevé

- Coût de l'immobilier très élevé

Enjeu majeur : accès au logement

- Taux d'emploi élevé
- Hauts revenus
- Moindre pauvreté
- Accès rapide au travail et aux équipements
- Cadre de vie agréable

8 EPCI du Var et des Alpes-Maritimes
998 600 habitants

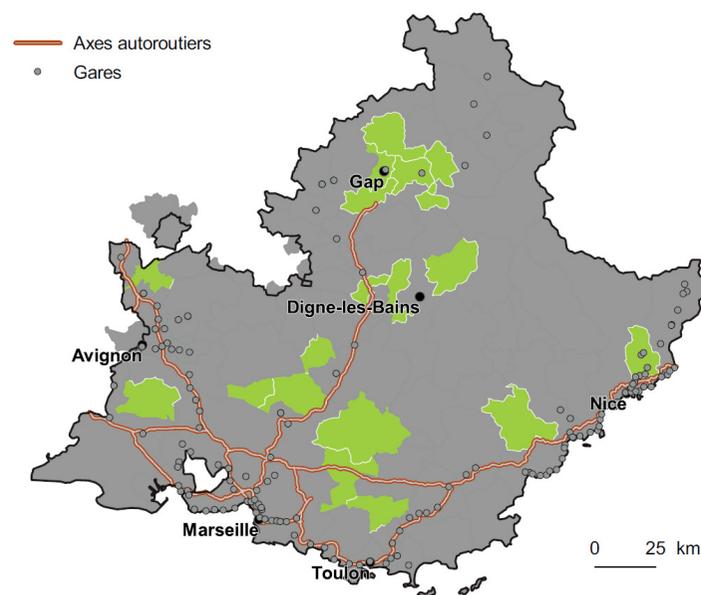


Les territoires de l'arrière-pays attractifs à caractère périurbain

- Plus souvent en emploi
- Revenus supérieurs à la moyenne régionale
- Accession à la propriété facilitée par un moindre coût de l'immobilier
- Temps de trajet domicile-travail longs
- Temps d'accès aux équipements et services également.

Enjeux : difficultés d'accès au travail et aux équipements.

19 EPCI de l'arrière-pays
288 100 habitants



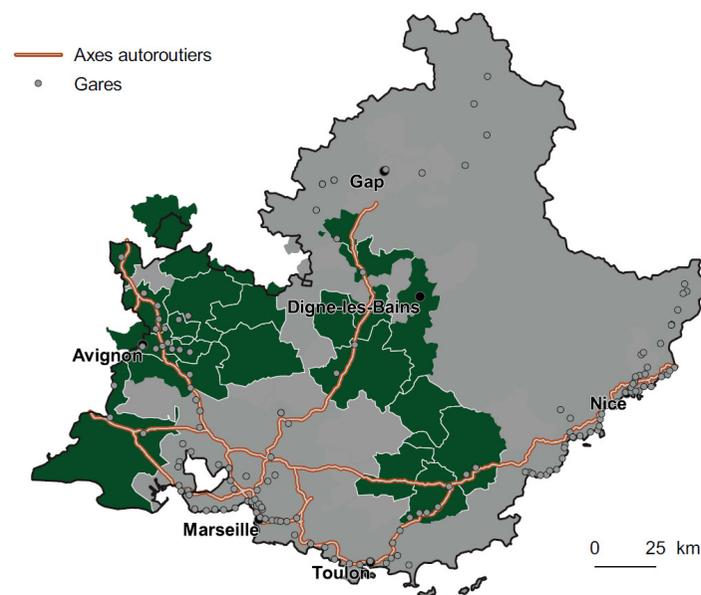
Les territoires de l'arrière-pays où l'accès à l'emploi est difficile

- Chômage de longue durée prégnant
- Forte part de jeunes non insérés
- Nombreux jeunes sans diplômes
- Salaires moins élevés
- Pauvreté plus marquée

Enjeux majeurs : emploi et accès des jeunes à la qualification et à l'insertion professionnelle.

- Cadre de vie plus préservé
- Moindre coût de l'immobilier

23 EPCI
principalement de l'arrière-pays
989 400 habitants

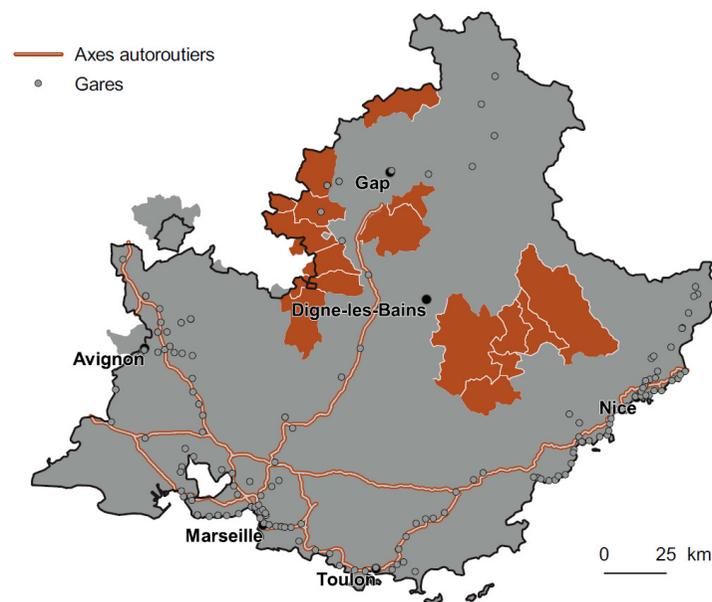


Les territoires de montagne enclavés où la population est exposée aux difficultés sociales

Caractéristiques partagées avec le groupe précédent :

- Nombreuses zones protégées
- Forte vulnérabilité énergétique
- Revenus plus faibles
- Plus forte pauvreté
- Forte part de jeunes non insérés
- Actifs en emploi éloignés de leur travail
- Temps d'accès aux services et équipements élevés

16 EPCI de montagne
40 500 habitants



Qualité de vie en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Qualité de vie en Provence-Alpes-Côte d'Azur Logement, emploi, revenus et cadre de vie différencient les territoires

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la qualité de vie de la population est très variable d'un territoire à l'autre et largement déterminée par les conditions de logement, d'emploi, de revenus et du cadre de vie. En la matière, les 80 intercommunalités qui composent la région en 2016 sont soumises à des enjeux différents.

Dans les métropoles, très urbanisées et à forte artificialisation des sols, les salaires sont plutôt élevés mais les poches de précarité nombreuses. Le littoral varois et azurien, fort de nombreux atouts, se caractérise par un coût de l'immobilier très élevé qui peut expliquer la faible attractivité de ce territoire. L'arrière-pays se compose à la fois de territoires attractifs, où la problématique du transport est essentielle, et d'espaces faiblement urbanisés, où l'accès à l'emploi est difficile. L'enjeu de l'accessibilité de la population aux services est majeur dans les espaces de montagne. La qualité de vie des habitants, liée à leur activité économique, y présente un double visage entre territoires touristiques et zones enclavées.

Stéphanie Durieux et Claire Joutard (Insee), Bruno Terseur (Dreal)

La notion de qualité de vie des habitants d'un territoire revêt de multiples facettes, objectives et parfois subjectives, dépendantes des situations individuelles ou du cadre de vie. Le bien-être de la population est largement déterminé par le revenu mais ne peut toutefois s'y résumer. Ainsi, occuper un emploi, habiter un logement confortable, pratiquer un sport ou cultiver des liens sociaux, sont autant de facteurs favorables au bien-être de chaque individu. À l'inverse, n'avoir aucun diplôme, être éloigné des services de la vie courante ou vivre dans une zone exposée à la pollution influent négativement sur la qualité de vie.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la qualité de vie des habitants est très variable d'un territoire à un autre, principalement en fonction des facteurs individuels que sont le logement, l'emploi, les

Améliorer la qualité de vie, un objectif commun pour l'État et la Région

Fin 2016, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé l'élaboration du **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)**, articulé autour de trois lignes directrices :

- Organiser un maillage régional équilibré et conforter les centralités,
- Mettre en capacité les territoires en conjuguant diversité et égalité,
- Renforcer l'attractivité et la qualité de vie du territoire.

Associé à l'élaboration de ce schéma prescritif, l'État a identifié comme enjeu prioritaire contribuant au développement équilibré et solidaire du territoire régional, le renforcement de l'attractivité pour les entreprises et les habitants de la région.

Le SRADDET s'appuiera sur la préservation, la restauration et la mise en valeur des atouts naturels, patrimoniaux et culturels. Tout en répondant efficacement aux besoins essentiels des habitants en matière d'emploi, de mobilité et de logement, il sera un levier pour améliorer la qualité de vie dans tous les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur, objectif commun à la Région et à l'État.

revenus, ainsi que du cadre de vie (figure 1).

En règle générale, la maison individuelle, très peu disponible dans les zones fortement urbanisées, correspond à une meilleure qualité de vie. Le coût du foncier est également un facteur discriminant, le prix d'achat d'une maison pouvant varier de un à douze entre certains espaces littoraux et des zones de montagne. La sur-occupation des logements, plus fréquente dans les zones

Publication et données associées sont
accessibles sur www.insee.fr

Insee Paca



CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

www.insee.fr

Informations statistiques :

www.insee.fr / Contacter l'Insee

09 72 72 4000

(coût d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Merci de votre attention !